

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2023 A 20H30**

Lieu de la séance : Mairie – Salle du Conseil Municipal

- I. Approbation procès verbal du dernier Conseil Municipal
- II. Délibération avenant n° 1 marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente à dominante culturelle » - Lot 9
- III. Délibération convention de servitudes avec ENEDIS
- IV. Délibération renouvellement d'un poste d'agent polyvalent dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) – Parcours Emploi Compétences
- V. Délibération création d'un poste d'agent polyvalent dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) – Parcours Emploi Compétences
- VI. Délibération engagement dans le dispositif de Service Civique et demande d'agrément
- VII. Délibération tarifs droits de place
- VIII. Délibération tarifs débit de boissons des festivités
- IX. Délibération fixation tarif gobelet réutilisable festivités
- X. Délibération organisation de la Fête de l'olivier 2023
- XI. Délibération tarifs repas Fête de l'olivier
- XII. Délibération tarifs repas du 13 Juillet
- XIII. Informations décisions du Maire
- XIV. Questions diverses

Fait à SAINT GENIES DE COMOLAS,
Le 24/03/2023

Le Maire,
Olivier JOUVE

